

## **Parc éolien à financement participatif des landes du Mené (22)**

Publié le 01/06/2015

Environnement - Energie - Transports

Côtes-d'Armor (22)

La communauté de communes du Mené développe depuis 2005 un projet de territoire axé sur l'autonomie énergétique. Après un premier projet qui leur échappe, les élus décident monter une opération dont ils ont défini les conditions et qui mobilise l'épargne locale. En 2013 un parc de sept éoliennes voit le jour, un autre est en projet ainsi qu'un test de "boucle locale" pour consommer l'énergie là où elle est produite.

Etre 100% autonome en énergie à l'horizon 2025, tel est l'objectif que se sont fixés les élus de la communauté de communes du Mené (Côtes-d'Armor), qui rassemble 6.500 habitants sur 7 communes. L'aventure a commencé par la création d'une usine de méthanisation pour transformer le lisier en énergie. Elle s'est poursuivi par la création d'une huilerie qui permet de remplacer l'essence par du colza. Puis ce fut la construction de pavillons à énergie positive (cf. conférence téléphonique "Le plein d'énergie").

### **Tirer les enseignements d'un premier projet**

Le vent est également une ressource pour ce territoire. "En 2005-2006, nous avons loupé le coche, un parc de six éoliennes s'est monté sans que nous puissions y participer, se souvient, le président de la communauté de communes, Jacky Aignel. Nous nous sommes jurés que le prochain parc serait participatif et l'occasion n'a pas tardé à se présenter."

La communauté de communes du Mené étant implantée sur une ligne de crête bien exposée est-ouest, un nouvel opérateur n'a pas tardé à se présenter. Les élus imposent les conditions à la société qui porte le projet et lui proposent que des citoyens participent au financement de l'opération à hauteur de 30% des investissements. Ce sera le parc éolien participatif des landes du Mené.

### **147 habitants du territoire du Mené détiennent ensemble 30% du capital**

Une société est créée en 2012 sous forme d'une société par action simplifiée (SAS), Citéol, qui joue le rôle de maître d'ouvrage pour porter le projet du parc éolien participatif des Landes du Mené. Vingt personnes investissent chacun 600 euros. A ce stade de la recherche développement, il s'agit d'un investissement risqué, car le projet n'est qu'en phase d'étude et peut très bien ne pas se réaliser. Le projet passe sans difficulté l'épreuve de l'enquête publique, aucun recours n'est déposé.

Dès lors ses promoteurs n'ont aucune difficulté à regrouper 147 personnes, qui apportent les 30%

nécessaires au lancement des travaux : 600.000 euros de fonds propres.

Depuis, la SAS Citéol Mené réunit en son sein une société coopérative la Sicap (société d'intérêt collectif agricole de Pithiviers) qui détient 70% du capital, et les Cigales des Cîmes qui regroupent les 147 familles du territoire du Mené qui ont participé au financement des fonds propres.

## **L'équivalent de la consommation de 3.000 foyers**

Inauguré en 2013, le parc éolien participatif des landes du Mené produit 14,5 millions de Kwh/an, soit l'équivalent de la consommation de 3.000 foyers. La hauteur des sept éoliennes du parc a été limitée à 90 mètres, car elles se situent dans le couloir aérien de Landivisiau.

L'objectif d'autonomie énergétique que s'étaient fixé les élus en 2005 se rapproche, d'autant qu'un nouveau parc de dix éoliennes est en projet. Il sera réalisé avec la même Sicap et fera l'objet également d'un financement participatif

"Je ne pensais pas que ça marcherait aussi bien, commente le président de la communauté de communes. Trouver une telle somme sur un territoire aussi petit que le nôtre était loin d'être gagné. Finalement, nous avons dû refuser du monde. Les habitants ont pensé : 'c'est notre affaire, l'investissement nous servira ainsi qu'à nos enfants'."

## **Vers la mise en place d'une boucle locale**

Mettant en avant cette dynamique, le président a obtenu que la communauté de communes du Mené soit un des territoires test pour la mise en place d'une boucle locale, telle qu'elle est prévue par la loi de transition énergétique de 2014. Il s'agit de permettre à un territoire de s'autoalimenter en marge du réseau national. La perte en ligne dû au transport de l'énergie atteignant 7 à 8% de la production, on mesure l'importance de l'enjeu.

Luc Blanchard, Studio Graph, pour la rubrique Expériences des sites [www.mairieconseils.net](http://www.mairieconseils.net) et [www.localtis.info](http://www.localtis.info)

### **Contacts**

#### **Communauté de communes du Mené**

"La Croix Jeanne Even"

22330 Collinée

Tél. : 02.96.31.47.17

Fax : 02.96.31.47.27

Courriel : [accueil@mene.fr](mailto:accueil@mene.fr)

Nombre d'habitants : 6500

Nombre de communes : 7

Site officiel : <http://www.ccmene.fr>

Nom de la commune la plus peuplée : Plessala (1866 hab.)

#### **Jacky Aignel**

Président

---

## **POUR ALLER PLUS LOIN**

Conférence téléphonique "Le plein d'énergie"

## **LIRE AUSSI**

**Bouquet d'expériences sur les énergies renouvelables : éolien, photovoltaïque, méthanisation**  
30/09/2015

